

Service Jeunesse



I	INTRODUCTION.....	3
II	PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
	➤ ORGANISATEUR.....	4
	➤ L'IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE.....	4
	➤ LES LOCAUX	4
	➤ PERIODE D'OUVERTURE ET EFFECTIFS PREVUS.....	4
	➤ MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS	4
	➤ L'ENCADREMENT	5
	➤ LA RESPONSABILITE DU CENTRE	5
	➤ PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	5
	➤ LES STRUCTURES RELAIS	7
	➤ PUBLIC ACCUEILLI.....	8
III	PROJET EDUCATIF.....	10
IV	INTENTIONS EDUCATIVES.....	11
V	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, OPERATIONNELS ET MOYENS MISE EN ŒUVRE.....	12
VI	MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE D'ANIMATION	18
	➤ L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	18
	➤ LA VIE QUOTIDIENNE	20
	➤ LES RELATIONS	22
	➤ LES JEUNES	24
	➤ MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS	25
VII	EVALUATION DU PROJET	27
	➤ PAR RAPPORT A NOS OBJECTIFS	27
	➤ PAR RAPPORT A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	31
	➤ PAR RAPPORT A LA VIE QUOTIDIENNE.....	31
	➤ PAR RAPPORT AUX RELATIONS	31
	➤ PAR RAPPORT AUX JEUNES	31
	➤ PAR RAPPORT AUX MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS	31

I Introduction

Un projet pédagogique est un texte dans lequel nous cherchons à définir les axes principaux.

Il est une organisation préalable, une anticipation qui doit savoir s'arrêter à temps pour avoir une prise effective sur la vie du centre.

Il serait absurde de concevoir à l'avance un écrit figé qui contraindrait à tous les niveaux la vie de plusieurs personnes, vie qui, par définition, est fluctuation et imprévisibilité.

D'emblée nous supposons donc que notre travail pédagogique commence avec cette imprévisibilité. Sans imprévu, pas de travail, d'autant plus que nous avons la responsabilité de la vie d'un groupe d'enfants en situation d'apprentissage de vacances en collectivité. Ayons toujours à l'esprit que notre fonction est celle d'une équipe qui travaille à accompagner les enfants dans cet apprentissage avec toute la disponibilité et la réflexion que cela nécessite.

Dans cette perspective, nous aurons donc sans cesse à nous poser la question de savoir pourquoi l'on fait ces choses : pourquoi telle réaction de la part de l'enfant/ groupe d'enfants/ de moi-même par rapport à tel problème ? Quel ensemble de solutions envisager pour y répondre, quelle attitude, quelle compréhension, quel dialogue, quelle activité mettre en place et comment la mener etc., et enfin, où trouver de l'aide ?

Notre projet pédagogique est donc le texte de référence autour duquel l'équipe se réunit, un accord préalable que nous aurons toujours sous les yeux pour s'assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Il reste ouvert aux propositions de chacun, nous allons construire à partir de lui, mais sa nature contractuelle implique qu'il ne puisse être modifié que si l'équipe approuve cette décision à l'unanimité.

Le dossier traite tout d'abord de la structure d'accueil, avec le projet éducatif, les objectifs fixés en fonction de mes intentions éducatives. Ensuite, nous y présentons la vie de l'accueil de loisirs, avec l'équipe pédagogique et ses relations, ses besoins en matériel et financement. Enfin, nous terminons ce dossier avec l'évaluation du projet.

La directrice

II Présentation de la structure

➤ Organisateur

La compétence jeunesse est gérée par la Communauté de communes du Bocage Mayennais autrement appelée CCBM.

Elle se divise en trois bassins de vie

- Ambrières les vallées (BVA)
- Gorron
- Landivy

Notre territoire d'intervention est basé sur le Bassin de Gorron représentant les communes de Brecé, Carelles, Colombiers du Plessis, Gorron, Hercé, Lesbois, Lévaré, St Aubin Fosse Louvain, Vieuvy

Coordonnées :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS

1 grande rue - BP n°53 - 53120 GORRON

Tel : 02.43.08.47.47

Fax : 02.43.08.02.26

➤ L'implantation géographique

Au carrefour de la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, la communauté de commune du Bocage Mayennais s'étend sur 520 Km². Elle associe 27 communes pour une population de 19 758 habitants.

Le Bocage Mayennais connaît une stagnation démographique et un vieillissement prononcé soit 27.3 % de la population sont des personnes de plus de 65 ans c'est-à-dire environ 5 399 personnes à la retraite.

Le bocage est un territoire à forte vocation agricole et industrielle. Nous comptons 21 % d'emploi agricole et 32.5 % d'emploi industriel.

➤ Les locaux

Le bassin de vie de Gorron bénéficie d'un bureau « animation jeunesse » sur la commune de Gorron. Pour toutes les activités proposées nous utilisons les terrains et salles de sports, les salles des fêtes et salles d'activités du bassin de vie d'Ambrières les Vallées.

➤ Période d'ouverture et effectifs prévus

Le service jeunesse fonction sur les périodes de vacances scolaire.

Le service jeunesse peut accueillir 36 mineurs maximums par jour.

➤ Modalités d'inscription et tarifs

Les programmes sont regroupés dans la plaquette « services jeunesse ». Cette plaquette est disponible sur le site internet du Bocage Mayennais www.bocage-mayennais.fr trois semaines avant le début de chaque période de vacances. L'inscription se fait par le portail famille BL enfance
Un dossier d'inscription est à renseigner sur le portail et une fiche sanitaire CERFA est envoyée aux familles lors de la première inscription de l'année.

Les tarifs établis pour toutes les activités du service jeunesse sont votés par la communauté de commune et appliqués sur l'ensemble des 27 communes. Une adhésion annuelle est mise en place depuis janvier 2010. Elle est de deux euros. Cette adhésion apparaît une fois par an dans la facturation.

➤ L'encadrement

La responsable : Justine RENARD

Titulaire BAFA et BPJEPS

Une équipe d'animation brevetée ou stagiaire BAFA, bénévoles.

➤ La responsabilité du centre

Le jeune est sous la responsabilité du service jeunesse à partir de l'horaire indiqué sur la plaquette d'activités.

Lors de l'inscription les parents préviennent de la personne responsable en cas d'absence des parents.

Le service jeunesse se dégage de toute responsabilité pour les incidents ou accidents qui surviendraient à l'extérieur des locaux où se déroule l'activité.

Via le portail famille, les parents autorisent le jeune à participer à toutes les activités organisées par le service jeunesse du bassin de vie de Gorron (sauf avis contraire du médecin, et, dans ce cas j'en informe l'équipe d'animation). Cela comprend les activités culturelles, sportives, manuelles, les sorties piscine, les sorties à pieds, à vélo, en car (sorties cinéma, bowling, patinoire...)..., en minibus ou en voiture particulière pour les besoins de l'activité ou du projet.

➤ Partenaires institutionnels

- Les élus

Au sein de la communauté de commune des élus de chaque commune portent la politique jeunesse sur l'intercommunalité.

Une commission jeunesse est mise en place sur l'ensemble de la communauté de communes où la place du directeur transparaît par la présence du coordinateur jeunesse dans cette commission.

- Caisse d'allocation familiale CAF

Le partenariat avec la caisse d'allocation familiale permet de travailler ensemble pour proposer des solutions d'accueil et de garde des plus jeunes. Elle nous soutien financièrement et pédagogiquement dans les activités de loisirs et de socialisation des enfants.

Partenaire incontournable de nos réalisations dans le domaine de la petite enfance, la Caf nous propose une expertise unique des territoires et un regard professionnel sur le développement social local.

- Mutuelle sociale agricole MSA

La MSA participe au financement de l'accueil des jeunes enfants en structures collectives. Elle prend en charge une partie des frais occasionnés, sous la forme d'un financement versé directement à la structure d'accueil.

Etant partenaire des contrats enfance jeunesse, elle contribue au développement de l'offre d'accueil des enfants de 0 à 17 ans.

Sur le volet jeunesse, elle cherche plus particulièrement à favoriser les loisirs collectifs et les vacances des enfants et des adolescents.

– Communes de la CCBM

Les 9 communes du bassin de vie contribuent à l'organisation du centre par la mise à disposition des locaux communaux de chacune des communes.

La commune d'Ambrières les Vallées met à disposition un bureau en mairie où est stocké le matériel pédagogique.

– Transporteur

Nous travaillons aussi avec une entreprise de transport de bus du territoire pour toutes les sorties proposées par le service jeunesse.

➤ Les structures relais

Structures	coordonnées	Leurs rôles
Assistante sociale	l'antenne solidarité au 02.43.08.06.03	Ayant connaissance des difficultés des personnes, elle peut nous renseigner sur les jeunes.
CMP Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents	165 bd Paul Lintier 53100 MAYENNE Standard : 02 43 08 22 39	Information sur des problèmes rencontrés au près des jeunes
D.D.A.S.S. (direction départementale des affaires sanitaires et sociales)	2, boulevard Murat - BP 3840 53030 LAVAL CEDEX 09 t 02 43 67 20 00	Prévention et aide sociale aux personnes
P.M.I. (protection maternelle infantile)	place de Mettmann B P 3888 53030 LAVAL CEDEX 9 t 02 43 59 14 40	Protection de la petite enfance
ALLO enfance maltraité	t 119 (appel gratuit)	Faciliter le dépistage des situations de maltraitance
Maison de la prévention <ul style="list-style-type: none"> • ANPAA • IRPES 53 • CAMELIA • IRSA 	Maison de la Prévention 90, avenue Chanzy 53000 LAVAL t02 43 49 21 41	Documentation, orientation et formation sur les conduites et comportements à risque
DDCS	26, rue Mortier 53000 LAVAL t 02 43 53 51 81	Délivre les agréments Informe/contrôle
A.D.F.I. (association pour la défense des familles et de l'individu)	97, rue André BONNIN 35135 CHANTEPIE t02 23 48 27 67	Prévention des mouvements sectaires.

➤ Public accueilli

Les jeunes accueillis ont entre 10 et 18 ans.

Ainsi deux tranches d'âges sont repérables :

	Individu biologique	Individu en quête de sens	Acteur social
Préadolescence 10-12 ans	<p>Pour les filles : Période de prépuberté. Le corps se prépare aux changements</p> <p>Pour les garçons : Besoin d'affirmer leur force. Orientation vers le sport</p>	<p>Le jeune accède à un raisonnement abstrait. La simple règle d'un jeu ne lui suffit plus. Il a besoin de variation et de complexité.</p>	<p>Besoin d'indépendance et de détachement de la vie familiale Le monde extérieur les attire et les intéresse davantage. Les bandes commencent à faire leur apparition. Par un langage codé, l'adolescent met l'adulte à distance. Les amitiés fortes entre filles permettent de se rattacher à une personne autre que ses parents. « on est sœur de sang »</p>
Adolescence 12-18 ans	<p>La puberté = maturation primordiale de l'être humain.</p> <p>Chez les filles, entre 10 et 12 ans, la maturation transparait par l'apparition seins, pilosité, les cycles menstruels, acné, cheveux et peau grasse</p> <p>Chez les garçons entre 13 et 15 ans cela transparait par l'apparition de poils, la force physique, acné, cheveux et peau grasse également.</p> <p>L'apprivoisement de son corps peut se faire de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Vestimentaire (vêtements amples ou collant, les marques...) 	<p>➤ <u>12 - 15 ans</u></p> <p>Recherche de sa propre identité sexuée Quel rôle va-t-il avoir dans la société ? Observation du sexe opposé Amitiés très fortes fille-fille et garçon-garçon</p> <p>Teste son goût pour la vie Envie d'expériences (alcool, vitesse, le vide, jeux du foulard, arrêt respiratoire...) Réflexe d'auto mythification (est-ce que la vie veut bien de moi ?)</p>	<p>➤ <u>Les pairs</u> Recherche sa position d'être social Les pairs sont des miroirs Besoin de donner des responsabilités Besoin de l'avis des autres, des copains</p> <p>➤ <u>La famille</u> Besoin d'être écouté, reconnu, respecté Besoin d'avoir son univers, sa chambre Refuse le modèle parental mais se raccroche aux valeurs familiales Volonté de tester sa liberté</p> <p>➤ <u>L'animateur</u> Trouver la bonne distance Chaque personne a son histoire</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Traces sur le corps (piercing, tatouages, scarification...) ♦ Nourriture, alcool <p>Marquer son corps permet le deuil de la première image de l'enfant. L'adolescent se détache du lien parental et des ressemblances. Il veut être lui. Sa priorité est l'image qu'il donne, l'identité.</p> <p>L'adolescence est quelque fois source d'échec scolaire. Un jeune peut se mettre facilement dans l'échec pour être accepté des autres.</p> <p>Il est important à cet âge de valoriser le savoir-faire, le savoir et le savoir être de chacun.</p>	<p>➤ <u>15 - 18 ans</u></p> <p>Pouvoir séducteur de son corps. Volonté d'aller tester leur identité face au sexe opposé. Multiplication des aventures amoureuses chez les garçons pour bien faire la séparation avec les parents.</p> <p>Volonté de refaire le monde Choisir ses valeurs à vivre Envie d'aider tout le monde Période d'ambivalence</p>	<p>Crédibilité et exigences Avoir une certaine cohérence personnelle Importance de la ponctualité</p> <p>Médiateurs Instaurer des règles de vie communes Relation avec les parents et les adolescents Travailler en complémentarité avec des institutions</p> <p>Référents Cohérence entre actes et règles posées Avoir une réponse contenant avec un cadre, des règles, des repères et des limites pour aider l'adolescent à se structurer face aux vagues émotionnelles qui peuvent le submerger</p> <p>Observateur Avoir le souci de la personne Ne pas faire référence à sa propre histoire Relation de connivence (Entente secrète et dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher)</p>
--	--	--	--

Conclusion

L'adolescence est un passage et pas un état. Ce phénomène naturel est quelque peut accentué par un phénomène sociétal. La société souhaite maintenir cette tranche d'âge plus longtemps car c'est une couche de la société très consommatrice.

Il est important que chacun passe par cette période de l'adolescent pour devenir homme de la société de demain.

« Il faut se lier puis se délier pour mieux s'allier » Françoise SAND

III Projet Educatif.

En ce qui concerne les questions de la jeunesse, le bassin de vie d'Ambrières les Vallées défend quatre grandes finalités :

Rechercher le bien être des enfants et des jeunes, aider à leur épanouissement.

Respecter le rythme de l'enfant.

Offrir des accueils de qualité.(avec ou sans hébergement)

Favoriser l'ouverture d'esprit et le développement des connaissances et des compétences de chacun.

Proposer et offrir des activités diversifiées et de qualité.

Favoriser l'accès pour tous aux activités.

Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la notion de citoyenneté.

Impulser une dynamique communautaire.

Optimiser l'utilisation des ressources du territoire

Mutualiser les offres.

Découvrir les règles élémentaires de la vie en société.

Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

Faire émerger la démarche de projet chez les jeunes

Favoriser la prise de responsabilité en réfléchissant sur la nature de la responsabilité et sur les moyens donnés

Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie quotidienne des camps.

Mon adhésion à ce projet passe principalement par la volonté de faire grandir les jeunes dans un environnement de qualité. La responsabilisation et l'épanouissement de chacun sont les maîtres mots de mon projet pédagogique.

« Il faut à nos enfants du pain et des roses » selon FREINET.

IV Intentions éducatives.

En tant que directrice jeunesse, je souhaite veiller à la responsabilisation et l'épanouissement de tous grâce à quatre points essentiels :

- **Amener les personnes à grandir**

Le service jeunesse est un espace d'apprentissage et de partage.

Pour se développer et se construire l'enfant a besoin d'un environnement où il puisse s'épanouir tant par ses propres expériences que par les relations qu'il aura créées avec les autres enfants ainsi qu'avec les adultes. Jeunes et adultes ressortent de cette expérience en ayant agrandi leur savoir-faire, leur savoir être et leur façon de penser.

- **Concilier respect de l'individualité et vie en collectivité.**

Chaque jeune est unique. Il est important d'être attentif à l'individu dans le groupe. Chaque adolescent a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit de respecter ses besoins et ses désirs. Il faut donc lui offrir la possibilité de s'exprimer en mettant en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

Les conditions mises en place pour que l'individu grandisse ne doivent pas être en opposition avec la volonté de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté. Le centre d'animation favorise l'initiation de la vie de groupe.

Je souhaite que le jeune devienne un acteur responsable. L'engagement est une valeur importante de mon projet éducatif. La flexibilité du programme permet aux jeunes de pouvoir proposer des activités de leur choix.

« Ce qu'un enfant peut faire aujourd'hui en collaborant avec autrui, il peut le faire tout seul demain »

VYGOTSKY

- **Veiller à ce que chacun puisse s'exprimer**

L'expression de chacun est importante pour la création d'un monde meilleur et plus juste.

Donner la parole à chacun, c'est donner à tous, adultes comme enfants la possibilité de donner son point de vue et de s'investir.

Je souhaite que le service jeunesse soit un lieu d'écoute, de partage d'expérience. Chaque jeune apporte sa pierre à l'édifice.

Il est important de faire des évaluations et des bilans de notre action auprès des jeunes. Cela passe principalement par le dialogue et l'échange.

- **Garder l'esprit ludique**

Le service jeunesse ne doit pas oublier sa vocation à faire vivre des loisirs aux jeunes. Il s'agit d'une distraction. Ma volonté est de proposer des activités de qualité. Il est important de transmettre un savoir et de le partager tout en ayant à l'esprit les temps de détente et de vacances.

« Fais avec les autres ce que tu aimerais que l'on fasse avec toi » FREINET

V Objectifs pédagogiques, opérationnels et moyens mise en œuvre.

Les objectifs pédagogiques sont basés sur 4 grandes intentions éducatives citées ci-dessus pour lesquels des moyens logistiques, matériels, pédagogiques, budgétaires et humains sont mis en place.

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances, favoriser la responsabilisation et l'émancipation personnelle de chacun.

Le service jeunesse est un espace d'apprentissage et de partage. « Choisir c'est renoncer » En faisant le choix de son programme d'activité, le jeune travaille à identifier ses goûts, ses motivations et cela participe à la construction de son identité.

↩ Proposer des activités variées et de qualités

Une plaquette regroupant toutes les activités proposées pendant les vacances est disponible un mois avant chaque période.

Parmi les activités proposées par l'animateur il y a au moins :

- une activité sportive
- une activité culturelle
- une activité manuelle
- une sortie

Par cette proposition d'activité à la carte, le jeune fait des choix selon ses envies. Nous devons lui permettre de passer de la nécessité de guidage de l'adulte à la capacité de faire face à des choix et de décider seul de ses activités

Par ailleurs l'animateur se doit de proposer des activités de qualités. Ainsi il devra prévoir son activité deux semaines auparavant. La préparation et la présentation d'un modèle est souhaitable pour permettre aux jeunes de voir le résultat que cela peut donner.

↩ Favoriser et encourager la responsabilisation.

Le planning du service jeunesse n'est pas figé. Les souhaits proposés par les jeunes y seront inscrits.

Nous proposons des animations où le savoir-faire des jeunes peut être mis à contribution.

L'animateur doit encourager les activités spontanées de la part des jeunes, prendre du temps pour aider à leur organisation sans se substituer à eux.

Lors de chacun des ateliers du service jeunesse et plus particulièrement les sorties, nous souhaitons développer l'autonomie des jeunes.

Ainsi lors de chacune des sorties proposées nous faisons des groupes pour la journée et nous leur donnons toutes les règles nécessaires au bon déroulement de celle-ci. Le midi nous nous retrouvons pour un pointage et le repas en commun.

La tâche qui revient à l'animateur est d'aider le jeune à quitter son état de dépendance pour s'affirmer en tant qu'individu dans un groupe. Le jeune se situe comme individu responsable de ses actes dans la société.

L'outil indispensable au bon déroulement des activités est la confiance que l'on va accorder aux jeunes. Faire confiance ne signifie pas fermer les yeux et se leurrer mais intégrer le droit à l'échec et le droit à l'erreur. L'animateur doit se rendre utile et non indispensable

↩ Assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes

Lors de l'inscription un règlement intérieur est signé par les parents et les jeunes. Ce qui permet d'impliquer les jeunes dans leur propre responsabilité.

Ainsi nous devons :

- Définir des règles de vie et de sécurité clairement à chaque activité proposée
- S'assurer d'un cadre d'hygiène permanent
- Permettre aux jeunes de se sentir à l'aise et de s'intégrer dans le groupe
- Permettre aux jeunes de participer aux activités, sans mettre en danger leur sécurité physique et morale
- Avoir une équipe pédagogique formée à l'écoute et à la disponibilité de chacun

L'animateur devra gérer avec prudence les tendres effusions ainsi que l'attachement dans les deux sens. Il est important de veiller à être équitable et à ne pas privilégier un jeune plutôt qu'un autre.

L'adolescence est une période de construction de l'individu. Les jeunes ont besoin d'un cadre structurant à partir duquel ils vont se construire. L'animateur délimite des repères et accompagne le jeune dans l'apprentissage de la marge de manœuvre dont il dispose.

↩ Participer à la mise en place et au rangement de l'activité.

L'installation et le rangement font partie intégrante de l'activité. Ainsi les jeunes ne peuvent quitter l'atelier que lorsque le rangement est effectué. Il est important que l'animateur ne soit pas prestataire de service mais incite les jeunes à participer à l'animation du début à la fin.

L'adolescent se sent acteur de son activité. Il ne doit pas y avoir de coupure entre les actions de la vie quotidienne et les autres. Il n'y a pas d'activités nobles et secondaires. Elles ont toutes une grande importance pour le développement du jeune.

↩ Vivre un temps de vacances et de détente

Le centre d'animation à vocation à faire vivre des temps de loisirs c'est pour cela que nous devons :

- Proposer des temps conviviaux autour d'un repas ou d'un pique nique
- Proposer des activités de détente et de vacances estivales
- Proposer un planning respectant le rythme de vie du jeune
- Instaurer des temps de pause, d'autonomie pour les jeunes
- Favoriser une ambiance conviviale, festive
- Etre une équipe d'animation disponible

Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la citoyenneté

*Nous pourrions définir la **citoyenneté** comme le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'une cité nourrissant un projet commun auquel il souhaite prendre une part active.*

↪ Utiliser tout le potentiel du bassin de vie d'Ambrières les Vallées

Un recensement des lieux utilisables permet de mettre en avant des possibilités d'activités.

Les activités sont programmées dans l'endroit le plus adéquat.

Le travail en intercommunalité permet de travailler en collaboration avec les autres directeurs de la CCBM. Cela consiste principalement à recenser les personnes (encadrant, bénévoles diplômés, professionnels, ...) disponibles sur le territoire.

Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les autres services jeunesse de la collectivité. Cela nous permet de partager des animations et activités divers et variées.

Sur le bassin de vie, les directeurs des différents accueils de mineurs travaillent en coopération dans l'intérêt de mutualiser les outils d'animation, de formation, et d'évaluation de l'action.

Un travail de communication est fait sur l'ensemble du bassin de vie. Les informations concernant les vacances font l'objet d'une parution dans les journaux et sur le site de la communauté de communes.

De plus, lors des activités, l'animateur communique par oral le programme des jours suivants. Il est important d'ouvrir nos activités aux plus grands nombres de jeunes du bassin de vie.

↪ Favoriser l'accès aux activités

Lors des sorties, un ramassage est fait sur la commune centrale (Ambrières les Vallées).

Afin de favoriser le co-voiturage, les parents sont avertis si d'autres jeunes de la commune participent à la même activité.

Les animations tournent sur le bassin de vie, pendant les vacances, chaque commune en accueille au moins une.

↪ Favoriser les projets « citoyens » émanant des jeunes.

Tout projet porté par des jeunes ayant une dimension citoyenne, c'est-à-dire ne profitant pas qu'aux seuls organisateurs, sera privilégié.

Tout groupe présentant un projet sera invité à l'ouvrir à d'autres participants ou à d'autres communes. Les jeunes doivent formaliser celui-ci, c'est-à-dire présenter leurs objectifs, un échéancier, leurs besoins, leurs attentes vis-à-vis de l'animateur. Cela peut être fait avec l'animateur.

Le jeune a besoin d'explorer les horizons pour aller à la rencontre de l'autre. Par la mise en place de projets nous valorisons le savoir, savoir-faire et savoir être de chacun. Cela permet de constituer un code de conduite personnel. L'adolescent par ses découvertes et ses expériences deviendra un adulte curieux ouvert et tolérant.

↳ Organiser des camps d'été

Proposition de camps intersites avec l'ensemble des services jeunesse du Bocage Mayennais.

Les camps sont organisés avec et pour les jeunes. La volonté étant de faire rencontrer des jeunes de différents territoires, des jeunes n'étant pas dans les mêmes établissements scolaires. Nous proposons aux jeunes de préparer les camps d'été ensemble. Cela va du choix des lieux à la réservation des activités en passant par l'instauration de règles de vies et de la vie quotidienne.

Pour l'adolescent il est important de quitter le cocon familial avec ses habitudes quotidiennes pour aller à la conquête de nouveaux horizons.

La famille a quelque peu enfermé le jeune dans une éducation ou l'image du jeune n'est pas forcément positive. En partant en camp avec des jeunes et animateurs que l'on ne connaît pas, nous permettons aux jeunes de développer leur propre identité.

Garder une dimension ludique.

Le service jeunesse ne doit pas oublier sa vocation à faire vivre des loisirs aux jeunes. Il s'agit d'une distraction.

↩ Le jeu est utilisé comme support.

Les jeux proposés sont variés et mettent en avant des compétences différentes (connaissance, tactique, chance, coopération...) Ils permettent la communication.

Nous les mettons à disposition des jeunes.

L'adolescence est une période de changement important d'un point de vue biologique, sociale. Le jeu permet une interaction entre le jeune et son environnement.

Il ne doit pas faire l'objet d'une activité de consommation ou occupationnel. Elle doit répondre au besoin de l'adolescent.

↩ Les ateliers ne sont pas des cours.

La présentation de l'activité est faite de façon ludique et variée.

Ces apprentissages sont perçus comme l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc.

Des pauses sont faites quand le besoin s'en fait ressentir.

Il n'y a pas, pour les jeunes, obligation de résultat.

Permettre l'opinion et la critique de chacun. Veiller à ce que chacun puisse s'exprimer.

Donner la parole à chacun, c'est donner à tous, adultes comme enfants la possibilité de communiquer son point de vue et de s'investir.

↩ Permettre l'expression de chacun

Lors des activités nous favorisons une ambiance d'écoute et de partage.

Les jeunes sont sollicités oralement à donner leur avis sur l'action en cours et sur les ateliers auxquels ils voudraient participer.

Si un groupe propose une animation qui intéresse au moins 5 personnes, l'activité à lieu.

↩ Permettre l'opinion et la critique des jeunes

Dans notre société actuelle beaucoup de faits interrogent les jeunes. Il est important d'interpeller les jeunes sur certains thèmes comme la cigarette, l'alcool, internet, le harcèlement, la crise sanitaire.

Ces échanges se font sur les activités qui ont lieu sur le territoire ou lors des trajets pour une sortie.

L'animateur doit prendre du temps pour aller à la rencontre du jeune pour discuter. Ce temps de partage peut être individuel ou collectif.

L'adolescence est une période où chacun se forge sa propre opinion sur les faits de société.

↩ Les lieux d'activités sont aussi des lieux de rencontre.

Les activités sont ouvertes au public le plus large possible pour favoriser la mixité.

Il est possible d'être spectateur. Par le biais des journaux nous informons des différents lieux d'activités sur chacune des communes. Ainsi les habitants, les élus de chaque commune sont invités à venir voir et échanger avec les jeunes.

Le centre rayonne sur 11 communes. Les familles ne se dirigent pas vers les mêmes établissements scolaires. C'est pourquoi, lors de nos activités et sorties, l'animateur doit favoriser l'échange entre les jeunes. Il est important d'inviter les parents à venir voir ce que leur enfant fait.

VI Modalités de fonctionnement du centre d'animation

➤ L'équipe pédagogique

❖ Recrutement

– Définir les profils

Déterminer les données objectives : BAFA, Fille/garçon, permis de conduire...

Données subjectives : personnalité, les expériences dans l'animation ados...

Détailler la mission, fonction et rémunération de la personne recrutée.

– Faire un appel à candidatures et recevoir les écrits

Obtenir un écrit qui donne des éléments de motivation, l'histoire de la personne.

Faire une première sélection en fonction des profils.

– Réalisation des entretiens

Une matinée de rencontre pour l'été avec les candidats est effectuée mi-avril.

A l'aide d'une grille d'entretien je procède de la façon suivante :

- Présentation de la structure organisatrice
- Présentation du projet et des profils de poste
- Présentation du candidat avec la grille remplie par mes soins

– Sélection des animateurs

Envoyer un courrier à tous les candidats.

Prévoir une première réunion pour les futurs animateurs

– Signature des contrats

Traduire l'embauche par un contrat daté

❖ Rôle et fonction de chacun

Justine RENARD : directrice du service jeunesse du bassin de vie de Gorron

Titulaire BPJEPS loisirs tous publics

Elle a comme fonctions :

- L'animation de l'équipe
- La gestion financière, matérielle et administrative
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- De se porter garante de la sécurité physique, affective et morale des jeunes
- D'assurer la mise en œuvre du projet pédagogique et rendre compte de son travail à la communauté de commune du bocage mayennais
- L'évolution du projet, son évaluation et sa régulation.

Animateurs BAFA :

Ils ont pour fonctions:

- L'animation des différents moments de la journée
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement avec les jeunes
- D'être garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- De faire régner le respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan

❖ Rôle de formateur

La formation des animateurs assurée par la directrice, avant et pendant la période d'ouverture permet de :

- Consolider ses connaissances sur les jeunes.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Moyens mis en place :

Une procédure de rencontre est mise en place selon le schéma suivant :

Chaque animateur rencontrera une fois par semaine la directrice pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation pourra prendre différents aspects :

- Documentation
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficultés

Elle concerne l'ensemble des animateurs.

– La validation des stages pratiques BAFA

La direction suit plus particulièrement les animateurs en formation BAFA et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Cf. annexe 4 : Evaluation de ton stage

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine le directeur pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

La validation du stage portera sur la préparation et le déroulement de l'été. La décision sera prise par la directrice et s'appuiera sur les points suivants :

Etre capable de :

- Organiser et gérer les différents moments de la vie des jeunes ;
- Participer au travail de l'équipe ;
- Assurer la sécurité affective et physique des jeunes ;
- Gérer son rythme de vie.

Rappel : Un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

❖ Les réunions d'équipes

Suite au recrutement une réunion est organisée pour lire le projet éducatif et travailler sur le projet pédagogique. Un premier planning est instauré.

Puis nous nous rencontrons ou échangeons par mail pour faire un point sur le matériel pédagogique, l'organisation des semaines, etc.

Pendant les vacances l'équipe se réunit une fois par semaine afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités le plus clairement possible.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins.

Ces temps sont aussi des temps de connaissance et d'échange entre les animateurs.

En fin de période un bilan général est établi en confrontant le projet éducatif et le projet pédagogique sous les critères suivants :

- Les réunions de préparation
- Matériel et fonctionnement
- Lieu d'activités
- Relations avec les jeunes
- Rôle d'animateur et équipe d'animation

❖ L'évaluation

Par le biais d'une fiche d'évaluation, nous analyserons notre pratique. Nous utilisons la même grille avec un code de couleur pour repérer l'évolution sur l'ensemble de la période d'accueil.

Cf. annexe 5 : Grille d'évaluation

De plus une évaluation quantitative et qualitative de l'accueil est faite en comité de pilotage du bassin de vie. Nous présentons des statistiques et un bilan qualitatif de l'accueil des jeunes pendant la période estivale. Cette rencontre se fait fin septembre. Suite à cette rencontre, une commission jeunesse permet d'évaluer la politique jeunesse de l'intercommunalité.

➤ La vie quotidienne

❖ Journée type et organisation de la vie quotidienne.

Les jeunes sont accueillis directement sur le lieu de l'activité. Exception faite des sorties où le car fait un ramassage sur la commune d'Ambrières les Vallées.

Les jeunes et leurs parents sont accueillis par l'animatrice. Les jeunes aident l'animatrice à mettre en place l'activité, puis, en fin de séances participent au rangement. Les parents sont accueillis dès leur retour, ils sont invités à venir discuter de l'activité avec le groupe.

Les activités de type atelier et réunion ont lieu le matin de 9h00 à 12h00 et l'après midi de 13h30 à 17h00 la plupart du temps.

Pour les sorties, les horaires sont variables en fonction de l'activité et du lieu où celle-ci se déroule.

Sur chacune des activités un fil rouge est mis en place :

- Accueil

Les jeunes accueillis ne se connaissent pas forcément alors nous commençons par une petite présentation de chacun de façon ludique.

- Mise en place de l'activité et présentation des consignes

Chacun participe à la mise en place de l'activité.

- Déroulement de l'activité avec éventuellement aménagement des consignes de base

- Bilan de l'activité

Il peut prendre différentes formes : dialogue, expression par le dessin, la photo...

- Rangement

Les jeunes quittent l'activité seulement quand la salle est rangée.

❖ Rythme des jeunes et des animateurs

- Les jeunes

Par le biais des activités proposées nous souhaitons permettre aux jeunes de se rencontrer. Ainsi nous permettons des temps de poses pour faire place à la discussion, au dialogue entre eux.

L'été beaucoup d'activités sont proposées à la journée pour avoir un échange plus important entre jeunes et animateurs lors du pique nique.

Un cadre comprenant les mesures d'hygiène et les règles de sécurité non négociable est posé au début de l'activité. Néanmoins, nous devons laisser la porte ouverte aux propositions spontanées des jeunes dans la mesure de nos possibilités.

- Les animateurs

Chaque animateur doit avoir des temps de pause dans la journée, afin d'être mieux disponible dans les temps avec les jeunes.

Prendre en compte le rythme de chaque animateur dans la vie du centre, et les réunions du soir.

❖ Les règles de vie

- Les jeunes :

Un règlement est distribué et signé par les parents et les jeunes avant le début de la période des vacances. Nous y retrouvons les consignes suivantes :

Hygiène et sécurité

Hygiène sanitaire permanente

Hygiène alimentaire
Le lieu de la cuisine ne sert qu'à la cuisine

Tabac, alcool, drogues
Interdiction formelle

Portable, MP3 et objets précieux
Interdits dans les temps collectifs
Responsabilité seule de la famille en cas de vol ou de perte.

Relations humaines
Chacun doit être attentif à tous
Respect, solidarité, politesse

– **Les animateurs :**

Les animateurs n'utiliseront pas de téléphone et de MP3, en dehors de leurs temps de pause excepté les appels concernant le centre. Ceux-ci se feront dans le respect de la vie collective.

Lors des temps de pause, un coin fumeur sera aménagé en cas de besoin, hors de la vue des jeunes.

Chaque animateur se doit d'avoir une tenue et un langage correct vis à vis des enfants (et aussi des autres animateurs)

Les animateurs laisseront une part d'autonomie aux jeunes.

L'équipe d'animation doit être ouverte au dialogue et au débat avec le public accueilli. Elle doit être disponible et à l'écoute.

Enfin, elle devra être source de propositions pour le groupe.

➤ **Les relations**

❖ **Avec les familles**

La famille a une place primordiale chez l'enfant. Elle est le socle qui permet de grandir et d'évoluer dans notre société. La famille a une fonction sociale et économique. Elle transmet des valeurs, des codes sociaux, un patrimoine culturel et économique.

Chacune des familles a son vécu, son histoire. Il est important de travailler ensemble sur le développement de leur enfant.

Pendant la période d'ouverture des rencontres individuelles peuvent être réalisées afin de travailler en coéducation avec la famille.

❖ **Avec la communauté de communes du Bocage Mayennais CCBM**

La directrice a une relation privilégiée avec la communauté de communes. L'organisateur valide le budget et le projet pédagogique.

Des rencontres avec les élus de la commission jeunesse sont mises en place en mai pour présenter le programme de l'été. En juillet pour faire un premier point sur les équipes d'animation et les effectifs des différents accueils de loisirs de la communauté de commune. Puis en septembre pour un bilan quantitatif et qualitatif de tous les accueils de loisirs de la CCBM.

Ayant un budget et un projet éducatif bien défini nous avons une grande marche de manœuvre. Néanmoins nous devons rendre compte des effectifs de fréquentation du centre d'animation.

❖ L'influence des différents acteurs

Les élus référents du pôle enfance-jeunesse

La politique jeunesse de la CCBM est travaillée et élaborée par les élus de chacune des communes. Nous avons l'obligation pour toute décision structurelle ou conjoncturelle de faire appel à ces élus.

Direction Département de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

La directrice est en contact permanent avec la DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique.

Il garanti la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre. Il peut inspecter le centre à l'improviste, aussi en l'absence de la directrice, un animateur sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection. Ils sont consultables pour toutes questions qui occasionnent un litige tant en ce qui concerne la pédagogie, la sécurité, que l'encadrement...

CAF :

La directrice est en contact permanent avec la CAF qui est notre partenaire financier et pédagogique.

Un contrat Enfance Jeunesse a été signé en janvier 2010 avec la CCBM afin d'aider au financement du centre d'animation. Ce document est l'aboutissement d'un travail en collaboration avec les élus référents jeunesse sur la communauté de commune, la CAF et les coordinateurs enfance-jeunesse du territoire. Par le biais de ce contrat nous devons fournir des résultats convenables en termes d'effectif d'enfant par jour.

Nous avons comme interlocuteur :

BOBINEAU Aurélien

Agent de développement

11 quais Paul Boudet

53000 Laval cedex 9

Les accueils de loisirs du bassin de vie

Nous travaillons en étroite collaboration avec les accueils de loisirs du secteur pour instaurer une passerelle avec les jeunes de 8-10 ans. Ce lien se fait principalement sur l'organisation de journée ou d'activité ensemble pour permettre au 8-10 ans des accueils de loisirs d'être avec des plus grands. Une continuité est ainsi assurée.

De plus, nous développons la mutualisation des services qui permet de mettre en commun des moyens, des équipements matériels.

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

Les bénévoles

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation. En effet, nous avons choisi d'associer des personnes extérieures à l'équipe qui ont des ressources personnelles à offrir aux enfants à l'intérieur de notre projet d'activités. Notre relation avec ces bénévoles doit être de soutien tout en n'oubliant pas qu'ils ne sont pas responsables des enfants.

Il est important d'informer du projet pédagogique les différentes personnes gravitant autour du service jeunesse pour ensemble être dans la même démarche pédagogique.

➤ Les jeunes

❖ Leur place dans le projet

Les jeunes sont acteurs de ce projet, ce sont eux qui font vivre le service jeunesse.

Tout au long de l'année, le bureau animation jeunesse tient une permanence à la mairie d'Ambrières les Vallées.

Ainsi les familles et les jeunes ont la possibilité d'y venir pour discuter des projets futurs.

❖ Les mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou du handicap

Nous souhaitons permettre l'aménagement et non l'adaptation de nos activités. Cela est important pour le vivre ensemble.

Le rôle de l'animateur face à ce jeune est de limiter la situation de désavantage du handicap.

Il est important d'aménager la situation d'un point de vue matériel, des règles du jeu pour pouvoir jouer ensemble. Cet aménagement de l'animation permettra aussi aux autres de bénéficier d'outils supplémentaires.

❖ Les activités proposées

Nous avons un planning de base avec

- Une activité cuisine toutes les semaines
- Deux après midi sport dans la semaine
- Deux sorties le mardi et le jeudi
- Une sortie piscine ou mer une fois tous les quinze jours pendant l'été
- Des activités manuelles

❖ Découvertes d'activités

Dans les objectifs de notre projet nous souhaitons proposer des activités de qualité et de découverte.

Ainsi nous proposons des activités de loisirs créatifs, de sport animés par des bénévoles ou professionnel.

L'animateur doit être créatif et inventif pour permettre la découverte de nouvelles activités.

❖ Créativité, initiatives, autonomie

Lors des activités, et plus particulièrement les ateliers cuisines, nous laissons les jeunes avec les recettes et nous nous retrouvons le midi. Chaque jeune choisit une recette qu'il confectionnera avec un autre jeune. Cet atelier fait appel à beaucoup d'initiative et de créativité.

Cette tranche d'âge est propice à l'essai sans l'adulte. Cela valorise l'adolescent et le fait grandir au sein d'un groupe.

➤ Moyens matériels et financiers

❖ Equipements mis à disposition

Le centre n'ayant pas de locaux qui lui sont propres, les activités ont lieu dans les salles municipales, salles et terrains de sport des différentes communes mises à disposition.

Cela a pour conséquence de diversifier le type d'offre pour ne pas qu'une commune ne soit attachée qu'à un seul genre d'activité.

Le matériel pédagogique est stocké dans le bureau du service jeunesse. La mutualisation des services entre les accueils de loisirs du bassin de vie d'Ambrières les Vallées permet de mettre en commun des moyens, des équipements matériels.

❖ Identification des besoins

Une commande de fournitures nécessaires pour les activités manuelles, sportives est faite avant chaque vacances. Il n'y a pas de régis particulière du fait du peu de matériel stocké.

Par ailleurs, nous empruntons du matériel sportif aux salles de sport des différentes communes.

❖ Partenaires financiers de votre projet et personnes relais

Au niveau du partenariat, la Communauté de commune a signé un contrat enfance-jeunesse pour 2019-2022. Le centre est alors soumis à un taux de fréquentation minimum de 60%. Ce contrat est calculé sur 100% des enfants du territoire. Un document est à remplir en milieu d'année pour un premier bilan puis en début d'année n+1 pour le bilan annuel.

Par ailleurs, un soutien financier de la MSA transparaît par la prestation de service ordinaire (PSO). Cette prestation attribuée au service jeunesse revient à 30% du prix horaire par enfant inscrit à la MSA. Un document de données quantitatives trimestriel est à remplir.

❖ Assurances nécessaires

La communauté de communes est titulaire d'un contrat de responsabilité civile qui couvre l'ensemble des centres de loisirs de la CCBM. Un document nous est fourni pour en prouver l'existence.

La responsabilité civile est définie comme l'obligation de réparer le dommage (ou préjudice) que l'on a causé à autrui.

A cette responsabilité civile peut s'ajouter la responsabilité pénale qui renvoie à la punition ou à l'amendement de l'individu qui commet une infraction (contravention, délit, crime). Seuls les tribunaux pénaux sont compétents et l'action appartient au Ministère public, représentant des intérêts de la société.

En outre, avant la période d'été une circulaire est donnée à chaque directeur détaillant les consignes en cas d'incident ou d'accident et les différents contacts de la direction de la CCBM
Cf. annexe 6 : Consignes en cas d'incident ou d'accident
Cf. annexe 7 : Assurances

❖ Éléments financiers de votre action

D'un point de vue financier un budget annuel est voté pour le service jeunesse. Un logiciel CIRIL nous permet de suivre au cours de l'année nos dépenses et nos recettes.
Chaque directeur est garant du suivi budgétaire de son accueil.

VII Evaluation du projet

➤ Par rapport à nos objectifs

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances, favoriser la responsabilisation et l'émancipation personnelle de chacun.			
Objectifs	Point positifs	Points négatifs	perspectives
Proposer des activités variées et de qualités			
Favoriser et encourager la responsabilisation.			
Assurer la sécurité physique, affective et morale du jeune			
Participer à la mise en place et au rangement de l'activité.			
Vivre un temps de vacances et de détente			
Bilan :			

Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la citoyenneté

objectifs	Point positifs	Points négatifs	perspectives
Utiliser tout le potentiel du bassin de vie de Landivy			
Favoriser l'accès aux activités			
Favoriser les projets « citoyens » émanant des jeunes			
Organiser des camps d'été			
Bilan :			

Garder une dimension ludique.

objectifs	Point positifs	Points négatifs	perspectives
Le jeu est utilisé comme support.			
Les ateliers ne sont pas des cours.			
Bilan :			

Permettre l'opinion et la critique de chacun. Veiller à ce que chacun puisse s'exprimer.

objectifs	Point positifs	Points négatifs	perspectives
Permettre l'expression de chacun			
Permettre l'opinion et la critique des jeunes			
Les lieux d'activités sont aussi des lieux de rencontre.			
Bilan :			

- Par rapport à l'équipe pédagogique

- Par rapport à la vie quotidienne

- Par rapport aux relations
 - ❖ Avec les familles

 - ❖ Avec les structures relais et partenaires

- Par rapport aux jeunes

- Par rapport aux moyens matériels et financiers